



FÉDÉRATIVE choisit son représentant permanent au Conseil d'administration SEB en dehors du groupe fondateur

Cette décision s'inscrit résolument dans une démarche d'investisseur de long terme basée sur un esprit d'ouverture.

FÉDÉRATIVE est une holding qui réunit des actionnaires de SEB principalement issus du groupe fondateur détenant une participation de 9,37% du capital au 31 décembre 2020.

FÉDÉRATIVE, ses associés et ses adhérents poursuivent ainsi ensemble leur démarche actionnariale (à relire sur www.federactive.com) en maintenant leur volonté de mettre en œuvre une politique commune de gestion durable vis-à-vis de SEB.

Son ambition est de partager sa démarche avec tous les actionnaires qui y adhèrent, aussi bien parmi les actionnaires du groupe fondateur que parmi tous les autres actionnaires.

Nous voulons faire évoluer le groupe fondateur vers une nécessaire ouverture et favoriser l'émergence d'une catégorie d'actionnaires (extérieurs au groupe fondateur) attachés à SEB qui garderont le cap et ne vendront pas à la première opportunité. Cet actionnariat d'un nouveau type, en complément de l'actionnariat familial, contribuera à préserver l'indépendance de SEB et à donner à ses dirigeants le temps, la visibilité et la stabilité nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie de développement de l'entreprise et pour conduire les changements et les adaptations qui donneront à l'entreprise un nouvel élan.

FÉDÉRATIVE a décidé de désigner son représentant au conseil d'administration SEB en choisissant une personnalité extérieure au cercle des actionnaires familiaux, en vue de donner l'assurance d'une représentation élargie à l'ensemble des actionnaires, qu'ils soient issus du groupe fondateur ou non, notamment les actionnaires extérieurs de long terme.

Ainsi FÉDÉRATIVE aura, pour les 2 postes qu'elle occupe au Conseil d'administration SEB, un administrateur SEB familial nommé sur proposition de FÉDÉRATIVE et un représentant permanent non familial. Cette mixité sera enrichissante et témoigne de l'ouverture de FÉDÉRATIVE. Ce représentant ne sera pas qualifié d'administrateur indépendant. Il sera cependant libre de tous engagements qui pourraient gêner son indépendance dans l'exercice de sa fonction d'administrateur. Il déclarera publiquement, préalablement à sa nomination, son adhésion à la démarche actionnariale de FÉDÉRATIVE. Vous pouvez consulter sa profession de foi sur [notre site www.federactive.com](http://notre.site/www.federactive.com).

Nous avons recherché les qualités que devrait avoir ce représentant de FÉDÉRACTIVE :

- Il devra être « compatible SEB » et inscrire son action dans la tradition de la gouvernance de SEB ;
- Il devra accepter une bonne représentation de la famille au Conseil ;
- Il devra s’efforcer d’entretenir une relation de travail fructueuse avec les administrateurs indépendants, les administrateurs familiaux et les administrateurs représentant les salariés ;
- Il devra chercher à travailler en confiance avec le Président.

Roland Gagnon est un candidat qui répond à ce profil recherché. Il a fait une longue carrière réussie dans les activités des marchés financiers notamment à la Caisse des Dépôts pendant plus de 15 ans, avant de faire valoir ses droits à la retraite. Son parcours d’analyste financier, de stratégeste marché actions et de gestionnaire actions lui donne une solide connaissance des sociétés européennes cotées, des gérants et des autres agents économiques intervenant sur la place de Paris.

Sa grande expérience lui donne une compréhension de la responsabilité sociale et de la gouvernance des entreprises éprouvée qu’il apportera au Conseil d’administration SEB. Roland Gagnon a été désigné représentant permanent de FÉDÉRACTIVE après consultation du Conseil d’orientation de FÉDÉRACTIVE le 9 juin dernier.

Harry Touret, ancien DGA en charge de la DRH du Groupe SEB qui vient de faire valoir ses droits à la retraite, rejoindra FÉDÉRACTIVE comme conseiller en juillet 2021.

L’arrivée d’Harry Touret est importante. Par son expérience et sa réussite de dirigeant, il fera progresser FÉDÉRACTIVE dans son rôle d’actionnaire, c’est évident. C’est le témoignage de la grande confiance que les actionnaires historiques ont dans le management de SEB.

Le groupe fondateur est conscient de l’inéluctable érosion de sa participation au capital : il détenait 71% du capital après l’introduction en bourse de SEB en 1974 et 41,24% au 31 décembre 2020 soit une diminution de plus de 0,5% par an en moyenne.

Pour pallier les effets de cette érosion, le groupe fondateur a accueilli deux investisseurs de long terme qui accompagnent, à ses côtés, le développement de SEB : en 2004 PEUGEOT INVEST ASSETS (auparavant dénommé FFP INVEST) qui détient 4,02 % du capital et en 2014 le FONDS STRATÉGIQUE DE PARTICIPATIONS (FSP), SICAV qui détient 5,24% du capital, au 31 décembre 2020. Ces investisseurs siègent au Conseil d’administration SEB.

Après avoir contribué activement à l’accueil de ces deux investisseurs et participé avec eux à l’avenir de SEB et à sa réussite à travers les travaux du Conseil d’administration, les associés de FÉDÉRACTIVE veulent s’impliquer davantage. Ils s’organisent en s’unissant autour d’un projet commun d’ouverture aux autres actionnaires.

Contact : pascal.girardot@federactive.com 06 86 44 75 71